



HAL
open science

CMH - Centre Maurice Hauriou pour la recherche en droit public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CMH - Centre Maurice Hauriou pour la recherche en droit public. 2013, Université Paris Descartes. hceres-02031925

HAL Id: hceres-02031925

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031925>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre Maurice Hauriou

CMH

sous tutelle des
établissements et organismes

Université Paris Descartes



Décembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **CENTRE MAURICE HAURIOU POUR LA RECHERCHE EN DROIT PUBLIC**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A	B	B	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre Maurice Hauriou
Acronyme de l'unité :	CMH
Label demandé :	EA
N° actuel :	1515
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Michel DEGOFFE
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Michel DEGOFFE

Membres du comité d'experts

Président : M. Jean WALINE, Université de Strasbourg

Experts :

M. Michel BELANGER, Université Bordeaux 4

M^{me} Edith BLARY, Université Lille 2

M. Xavier BIOY, Université Toulouse 1 Capitole

M. Marc ORTOLANI, Université Nice Sophia Antipolis

M. Emmanuel PUTMAN, Université Aix-Marseille, (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Louis-Augustin BARRIERE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Stefano MARULLO, Université Paris Descartes



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

Le Centre Maurice Hauriou (CMH) menait originellement ses recherches sur le droit public interne. A la suite des recommandations de l'AERES émises lors de la précédente évaluation, il a accueilli les membres des autres centres de droit public qui n'ont pas été maintenus (Centre de recherches droit de la sécurité et défense, Centre de droit international, européen et comparé (CEDIEC), l'Observatoire des relations internationales, du développement et de la francophonie (ORIDEF). Il en est résulté une augmentation des effectifs du Centre qui compte désormais 28 membres dont 14 professeurs et un élargissement du domaine de recherche du CMH qui couvre désormais l'ensemble du droit public et de la science politique.

Les locaux du CMH sont situés sur le campus de la porte de Vanves, 10 Avenue Pierre Larousse, Malakoff (92).

Équipe de Direction :

Le directeur de cette unité de recherche est M. Michel DEGOFFE qui a succédé, en 2011, à M. Jean-Pierre MACHELON. Celui-ci a été élu Doyen de la Faculté de Droit.

Nomenclature AERES :

SHS2_1

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	28	28	26
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	2	4	2
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		4	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,25	0,25	
TOTAL N1 à N6	30,25	36,25	30
Taux de producteurs	87,50 %		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	NC	
Thèses soutenues	88	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	0	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	26	26



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

Il faut souligner :

- une équipe attractive couvrant l'ensemble du droit public et se renouvelant ;
- un souci de faire préparer le concours d'agrégation - avec succès - à ses membres ;
- une grande diversité - trop ? - de projets.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

Il faut relever :

- l'équilibre des recherches entre le droit interne et le droit international et communautaire ;
- des recherches menées sur certains sujets qui reposent sur un trop petit nombre de personnes ce qui compromet leur pérennité.

Recommandations :

Pour l'unité :

Il faudrait :

- créer un site internet ;
- renforcer la structuration de l'unité ;
- renforcer la coopération avec les collectivités territoriales ;
- ne pas négliger les problèmes de finances publiques et les aspects de droit comparé des sujets abordés ;
- nouer des relations suivies avec l'Institut Droit de la Santé.

Pour la tutelle :

Il serait souhaitable de renforcer le personnel administratif de l'unité.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

Le dossier du Centre Maurice Hauriou fait état de participation à deux recherches ANR, de plus de 140 publications dont 6 sont des ouvrages collectifs (actes de colloques, mélanges et autres), de 88 thèses soutenues au cours de la période de référence.

Le comité relève aussi que des membres de l'unité qui n'ont pas d'obligation de recherche sont producteurs.

Ces publications se répartissent sur cinq axes de recherches, il est vrai inégalement nourris mais qui manifestent à des degrés divers la volonté d'ouverture pluridisciplinaire en associant non seulement le droit et la science politique -en raison de la composition du CMH- mais aussi d'autres disciplines (économie, anthropologie...).

L'axe le plus original est peut-être celui consacré à la géopolitique du monde arabe, avec plusieurs ouvrages relatifs au Maroc et d'autres relatifs au dialogue des civilisations. L'axe "Développement durable" a l'avantage d'être mené en liaison avec les privatistes du Centre de droit des affaires et gestion.

Le CMH a renforcé son ouverture internationale au cours de la période écoulée en organisant des colloques à l'étranger avec des institutions du pays d'accueil de la manifestation, en traduisant les actes de certains d'entre eux dans une langue étrangère ; en outre, des membres du Centre interviennent dans des colloques à l'étranger et publient dans des revues étrangères.

Ce bilan scientifique correspond parfaitement au niveau et à la configuration d'une unité de recherche juridique pluridisciplinaire de cette importance. Si les recherches proprement collectives menées au sein de l'équipe pourraient être renforcées, les attentes issues de la précédente évaluation sont satisfaites. L'unité parvient, à force de collaborations et de recherches de partenariat extérieurs, à dépasser les contraintes d'une dotation modeste et d'un sous-encadrement administratif.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académique :

Le CMH a été et est partie prenante à des recherches ANR. Il a organisé et projette des colloques nationaux (le centre a notamment contribué à l'organisation du Congrès 2008 de l'Association Française de Droit Constitutionnel) et internationaux, certains à l'étranger (Rabat, Ryad). Il travaille en réseau avec des partenaires étrangers réputés. De surcroît, le Centre participe activement au projet Paris Sorbonne Abou Dhabi (PSAUD) dirigé par un de ses membres ce qui lui confère une visibilité importante dans les pays du golfe persique.

Le succès de l'unité est notamment marqué par l'arrivée de nouveaux enseignants de renom au cours de la période évaluée ; ils ont remplacé trois enseignants promus par le concours d'agrégation. Les nombreux doctorants viennent pour la plupart d'universités étrangères ou d'autres universités françaises.

Le CMH exerce donc une véritable attractivité académique et un rayonnement international.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

Les membres du CMH sont fortement insérés dans différents réseaux et partenariats correspondant à leurs domaines de compétences (pays arabes, Conseil de l'Europe, collectivités territoriales, milieux économiques, secteur de la protection de l'environnement). Ces interactions revêtent des formes diverses : organisation d'une manifestation scientifique demandée par le Ministère français des affaires étrangères, d'une autre dans un lieu conférant une grande visibilité -l'Institut du monde arabe- participation de membres du Centre à un ouvrage collectif commandé par la direction générale de la modernisation de l'Etat, participation à des groupes de travail européens.

Par ailleurs, les membres du laboratoire répondent régulièrement aux sollicitations des médias et des structures de formation.

Cette volonté de l'unité d'interagir avec l'environnement social, économique et culturel se traduit également dans certains projets du Centre pour la période 2014-2018, comme la réflexion sur le « Grand Paris ».

Le comité constate donc une forte interaction avec l'environnement social, économique et culturel.



Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

L'unité a connu durant la période considérée un changement de direction, l'ancien directeur qui avait présidé à ses destinées jusqu'en 2011 ayant été élu Doyen, le directeur actuel lui a succédé. Conformément aux attentes, les axes de recherche ont fait l'objet d'un début d'institutionnalisation par la désignation de responsables. Les membres de l'unité auditionnés ont souligné la proximité et la simplicité de la gouvernance. Les doctorants ont également affirmé apprécier la vie au sein de l'unité. La rénovation récente des locaux du CMH devrait contribuer à améliorer la vie de l'unité.

Le Comité préconise néanmoins qu'une nouvelle étape soit franchie dans la formalisation de la vie de laboratoire à travers l'adoption de statuts (création d'un conseil de laboratoire discutant de la politique de l'unité) et la représentation des composantes ainsi que celle des doctorants.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche :

Plusieurs masters sont adossés au Centre Maurice Hauriou (droit du développement durable, droit des collectivités territoriales, politiques publiques, droit public). Il travaille en collaboration avec l'Ecole doctorale Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (ED 262).

Le Centre Maurice Hauriou a associé quelques doctorants aux ouvrages collectifs publiés par le centre ; il organise des auditions pour les étudiants s'inscrivant en troisième année de thèse.

Pour susciter le travail en commun et le dialogue entre les doctorants, il est prévu de leur réserver une salle dans des locaux du Centre à l'issue de travaux de rénovation en cours.

Dans le même esprit, une salle sera bientôt affectée aux séminaires afin de favoriser la formation par la recherche des étudiants de master de droit public qui comprend des spécialités en phase avec les axes de recherche du centre (droit public général ; politiques publiques et développement ; droit du développement durable ; droit international, relations internationales et diplomatie ; administration des collectivités territoriales).

Cependant, l'encadrement des doctorants dans leurs travaux de thèse et dans la préparation des concours de recrutement mériterait d'être renforcé, en dehors des activités proposées par l'Ecole doctorale, par des séminaires annuels et des conférences de méthodologie.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

L'équipe a fait le choix de maintenir les cinq axes précédents, l'un étant animé par un nouveau responsable.

Chacun des axes comporte plusieurs projets :

- Pour l'axe "Gouvernance", une réflexion sur le "Grand Paris", un Colloque sur les "micro Etats", un autre sur le problème de la limitation du pouvoir constitutionnel, ainsi qu'un hommage à M. René LACHARRIERE, ancien professeur de la Faculté de droit ;
- Pour le «Partenariat public-privé», une réflexion sur les conflits d'intérêt et sur la subvention ;
- Pour les "libertés fondamentales", un sujet tout à fait original sur l'apport non-jurisprudentiel du droit du Conseil de l'Europe au droit français, ainsi que des rapports entre question prioritaire de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité des lois ou encore la réécriture du préambule de la constitution et droit des libertés publiques et contrat ;
- Pour l'axe «Géopolitique arabe», une nouvelle revue publiée aux éditions du CNRS et divers colloques ;
- Pour l'axe "Développement durable", le Centre Maurice Hauriou poursuivra sa participation au projet DEMONEV sur Changements Environnementaux Planétaires et Sociétés, en se chargeant des études concernant la responsabilité environnementale, la valeur et le prix en matière environnementale, la Convention de Nagoya et la réforme des enquêtes publiques.

Si les résultats obtenus au cours de la période précédente peuvent expliquer ce choix, le comité d'évaluation s'interroge cependant sur la pertinence de ce découpage en raison de projets qui se situent à bien des égards à la jonction de plusieurs axes et à cause du risque de dispersion pour un centre qui doit rechercher une identité forte. Par ailleurs l'unité affiche sa volonté de développer les analyses comparatistes, ce qui est effectivement souhaitable.



4 • Déroulement de la visite

Dates de la visite :

Début : 11 décembre 2012 à 8 h 45

Fin : 12 décembre 2012 à 18 h 00

Lieu de la visite :

Institution : Université Paris Descartes

Adresse : Salle des conseils, campus de la porte de Vanves, 10 avenue Pierre Larousse, 92245 Malakoff

Locaux spécifiques visités :

Locaux du Centre Maurice Hauriou

Déroulement ou programme de visite :

Les rencontres avec les membres du Centre Maurice Hauriou se sont déroulées dans le cadre de la visite de plusieurs unités de recherche de l'Université Paris 5 qui ont eu lieu les 11 et 12 décembre 2012. L'accueil du comité d'experts a été organisé par le Doyen de la Faculté de droit et les Directeurs des unités de recherche concernées.

Après une réunion à huis clos du comité de (8h45-9h45), une première séance (9h45-10h30) a été consacrée à l'audition de M. Stefano MARULLO, vice-Président de l'Université Paris-Descartes qui a présenté la vision de la recherche dans cette Université et de la place attribuée aux unités de recherche en droit dans une Université où les disciplines de la santé occupent une place très importante.

La journée du 11 décembre s'est poursuivie par des entretiens avec les directeurs et des membres du Centre d'études et de recherche en droit des affaires et gestion (CEDAG) le matin et de l'Institut droit et santé (IDS) l'après-midi.

Les deux séances de travail avec le Centre Maurice Hauriou ont eu lieu le matin du 12 décembre. Lors de la première (9h30-11h30), le directeur du CMH, M. Michel DEGOFFE et les directeurs des axes de recherche ont présenté leur unité de recherche de manière très vivante. Un dialogue constructif, sous forme de questions et de réponses, s'est ensuite instauré entre les membres du comité et ceux du CMH. Au cours de la seconde, tenue à huis clos (11h30-12h00), le comité a pu discuter avec des doctorants du Centre.

L'après-midi, le comité a rencontré les membres du de l'Institut d'histoire du droit (13h30-16h00).

La visite s'est terminée par un échange à huis clos du comité sur les différentes unités de recherche rencontrées au cours de ces deux journées (16h00-18h00).



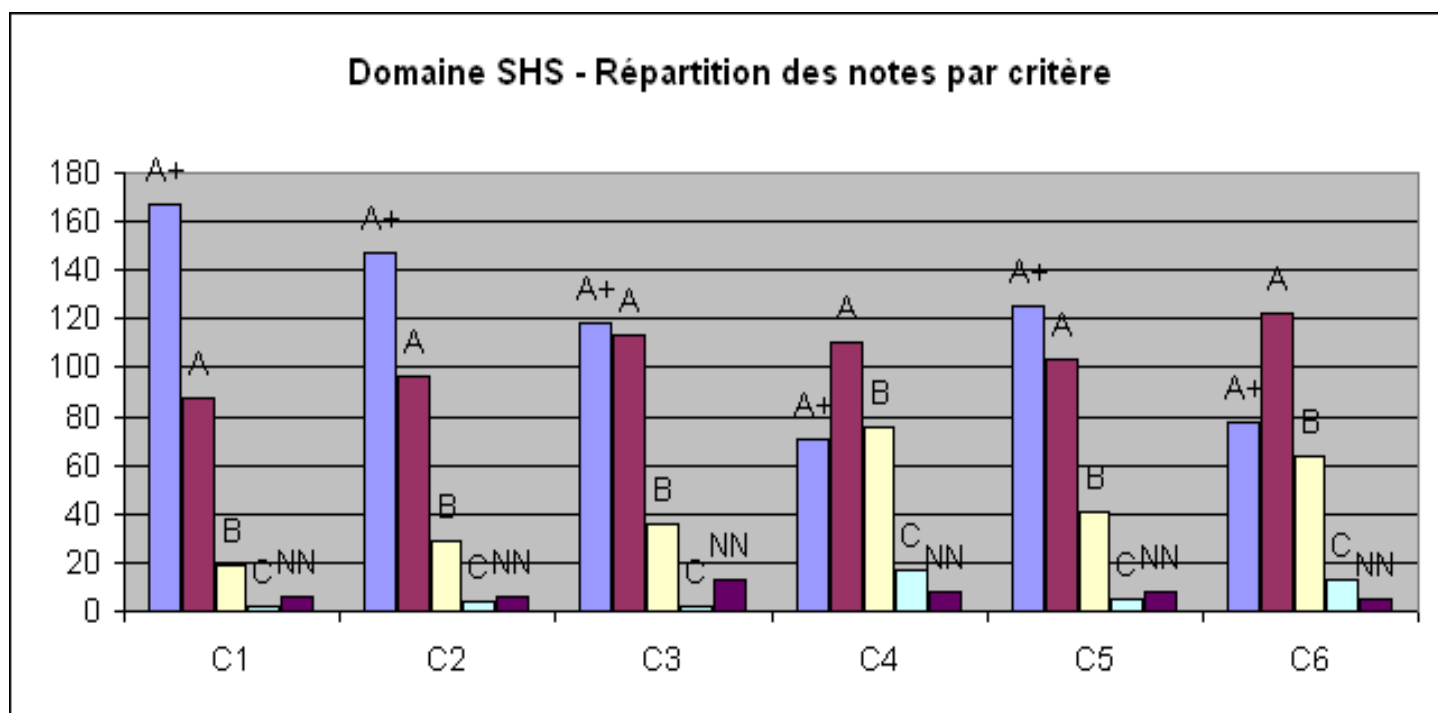
5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%





6 • Observations générales des tutelles

Vice Président du Conseil Scientifique

Paris le 24.04.2013

Vos ref : S2PUR140006628 – Centre
Maurice Hauriou pour la recherche
en droit public – 0751721N

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités de recherche
Agence d'Évaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur

Je vous adresse mes remerciements pour la qualité du rapport d'évaluation fourni à l'issue de la visite du comité d'expertise concernant l'unité « Centre Maurice Hauriou pour la recherche en droit public »

Vous trouverez ci-joint les réponses du Directeur de l'Institut, Michel DEGOFFE, auxquelles le Président et moi-même n'avons aucune remarque particulière à apporter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice Président du Conseil Scientifique



Stefano Marullo, DM, DesSci

Madame, monsieur,

Le rapport d'évaluation de l'AERES relative au centre de recherche que je dirige (centre Maurice Hauriou, EA 1515) appelle les remarques suivantes. Une remarque factuelle, tout d'abord : je ne suis pas devenu directeur en 2011 parce que le professeur Jean-Pierre Machelon, ancien directeur, est devenu doyen. Il était déjà doyen depuis quelques années. Après m'avoir associé à la préparation du précédent contrat dans le but de me donner l'expérience nécessaire, le professeur Machelon a souhaité que je lui succède en 2011 dans la perspective de préparer le nouveau contrat.

L'AERES relève une grande diversité de projets et suggère même qu'il y en a trop. Comme nous avons eu l'occasion de le souligner lors de notre audition, le centre Maurice Hauriou a pris une plus grande dimension lors du précédent contrat. Alors qu'il ne réunissait que les spécialistes de droit constitutionnel et de droit administratif, il a été rejoint par des politistes, des internationalistes, des communautaristes. Afin d'encourager le travail collectif de cette équipe élargie, le centre a choisi de multiplier les projets. Lors du précédent contrat, cette volonté a été couronné de succès, nous semble-t-il, puisque plusieurs ouvrages collectifs ont été publiés. Mais, on peut revenir à un programme plus resserré dans les années qui viennent.

Annoncée dans nos documents, la création du site Internet est imminente. Sa conception est en cours. Sans trop s'avancer, il devrait être accessible d'ici deux mois.

Le centre a renforcé la structuration de l'unité. Les cinq axes annoncés ont à leur tête un responsable. Les décisions importantes sont prises en concertation avec les membres et, en particulier, les responsables d'axes. Mais, comme il nous l'a été suggéré lors de l'audition, nous allons élaborer un règlement intérieur.

L'AERES nous conseille de ne pas négliger les aspects de droit comparé des sujets que le centre aborde. L'apport du professeur Thierry Rambaud, membre du centre depuis l'année dernière, devrait, sur ce point, se faire rapidement sentir.

La faiblesse des finances publiques est une critique recevable puisque le centre ne compte qu'un véritable financier. Mais, il devrait y avoir des recrutements dans ce domaine dans les prochaines années.

Le renforcement des liens du centre avec les collectivités territoriales pourrait se réaliser par le projet de séminaires que nous avons annoncé centré autour de la loi sur le Grand Paris et, plus largement, sur l'organisation de l'agglomération parisienne et de la région Ile-de-France.

Quant au renforcement du personnel administratif du centre, c'est un souhait que nous partageons.